



CONSEIL DE LA VILLE

AVIS DE PROPOSITION

Séance du 4 mai 2015

- ATTENDU QUE** le Rapport du groupe de travail sur l'avenir d'ExpoCité, déposé le 20 avril 2015, recommande l'établissement d'un marché public sur le site d'ExpoCité;
- ATTENDU QUE** le maire a annoncé son intention de déménager le Marché du Vieux-Port sur le site d'ExpoCité;
- ATTENDU QUE** la Ville est devenue propriétaire du site avec l'objectif de développer le Marché du Vieux-Port, tel que prescrit dans l'acte de cession entre la Ville de Québec et Sa Majesté la reine, Chef du Canada, signé en 2013;
- ATTENDU QUE** l'acte de cession stipule que les terrains ne peuvent servir qu'aux seules fins de l'aménagement d'un marché public, d'un parc de détente ou d'un jardin floral;
- ATTENDU QUE** depuis sa construction en 1987, le Marché du Vieux-Port contribue à bonifier l'offre touristique régionale;
- ATTENDU QUE** le Marché offre un service alimentaire de proximité pour les citoyens du Vieux-Québec;
- ATTENDU QUE** le Marché du Vieux-Port est fréquenté autant par les citoyens du Vieux-Québec, de la région de Québec, que par les touristes;
- ATTENDU QUE** depuis 2008, la Ville a travaillé sur de nombreux scénarios pour restaurer le marché;
- ATTENDU QUE** dans le Plan triennal d'immobilisation (PTI) 2015- 2017, il est spécifié que la Ville va « réaménager le Marché du Vieux-Port, sis au 160, quai Saint-André. La vision dégagée est celle d'un marché public attractif, animé toute l'année, où la clientèle pourra vivre une expérience authentique, en contact direct avec les meilleurs producteurs agricoles du Québec et de la région »;
- ATTENDU QU'** une somme de 5,5M \$ a été réservée dans ce PTI pour le réaménagement du marché;
- IL EST PROPOSÉ QUE** la Ville maintienne le Marché du Vieux-Port sur son site actuel, et qu'elle y investisse les montants prévus au PTI 2015-2017 afin d'en moderniser les installations.

Proposé par : Madame Anne Guérette, conseillère municipale du district Cap-aux-diamants, Arrondissement La Cité-Limoilou

Appuyé par : Monsieur Paul Shoiry, conseiller municipal du district Saint-Louis – Sillery, Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap Rouge

Appuyé par : Monsieur Yvon Bussièrès, conseiller municipal du district Montcalm-Saint-Sacrement, Arrondissement La Cité-Limoilou

Anne Guérette, conseillère municipale
Ville de Québec
District du Cap-aux-diamants
Arrondissement de La Cité-Limoilou

Yvon Bussièrès, conseiller municipal
Ville de Québec
District Montcalm - Saint-Sacrement
Arrondissement de La Cité-Limoilou

Paul Shoiry, conseiller municipal
Ville de Québec
District Saint-Louis - Sillery
Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap Rouge